

Formation en parcours complet

Durée globale : 801 heures soit 23 semaines

L'ensemble de la formation comprend 23 semaines, soit 801 heures d'enseignement théorique et clinique en Institut de Formation et en stage.

Enseignement Théorique : 16 semaines en Institut de Formation (556 heures)

Enseignement Pratique : 7 semaines de stage (245 heures)

Réalisés dans les structures suivantes :

- Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation (105 heures)
- Urgences / SMUR (70 heures)
- Transport Sanitaires (70 heures)

5 Blocs de compétences / 10 Modules

BLOCS	MODULES REFERENTIEL 2022	HEURES
SP	Suivi pédagogique	3
BLOC 1 : Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	Module 1 : Relation et communication avec les patients et leur entourage	70
	Module 2 : Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70
	Module 3 : Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement	35
BLOC 2 : Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Module 4 : Appréciation de l'état clinique du patient	105
	Module 5 : Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	105
BLOC 3 : Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	Module 6 : Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	7
	Module 7 : Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient	21
BLOC 4 : Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant	Module 8 : Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés	35
BLOC 5 : Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques	Module 9 : Traitement des informations	35
	Module 10 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	70

Validation de la formation

Le Diplôme d'État est enregistré au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles.